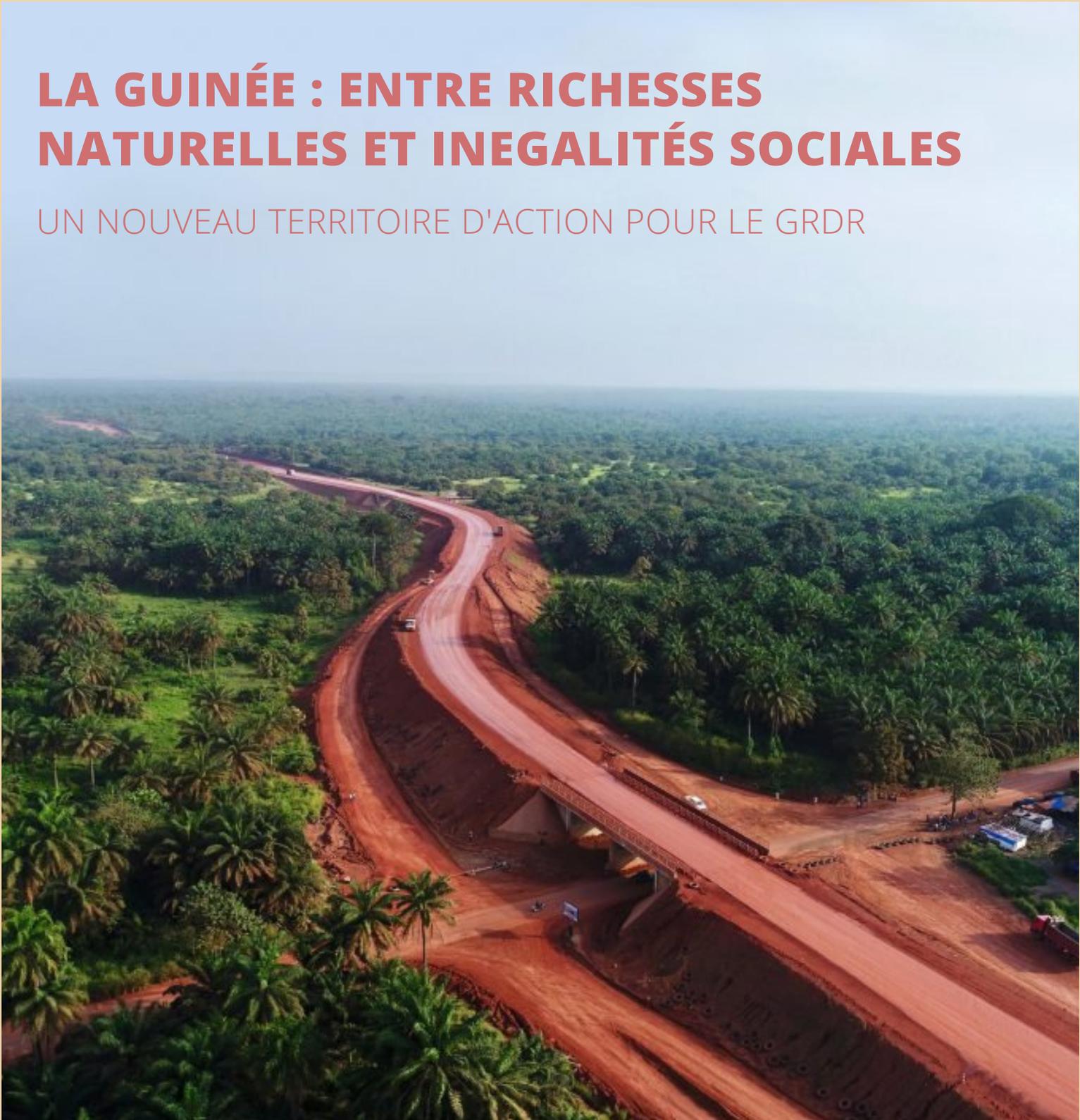


L'ENVOL DES CIGOGNES

La lettre aux adhérents et sympathisants du Grdr N°30 | Janvier 2021

LA GUINÉE : ENTRE RICHESSES NATURELLES ET INÉGALITÉS SOCIALES

UN NOUVEAU TERRITOIRE D'ACTION POUR LE GRDR



SOMMAIRE

L'éditorial 03

La vie associative 04

**La région de Boké en Guinée,
un nouveau territoire pour
l'action du Grdr** 05



**2020 : Une année sous haute
tension** 10

**Une économie marquée par
la prépondérance des mines
et de l'agriculture** 13

**Les impacts sociaux et
environnementaux de
l'exploitation minière dans
la préfecture de Boké** 17

**Entretien avec Hawa
Toukara** 20

**Entretien avec Thierno
Camara** 23

Une équipe en construction 27



L'ÉDITORIAL

Malick Khadra

Observateur au Conseil d'Administration du Grdr et militant au sein de la diaspora Guinéenne



Historiquement lié aux migrations, le Grdr développe depuis une cinquantaine d'années des approches territoriales basées sur un partenariat avec les associations de ressortissants des pays de l'Afrique de l'Ouest établies en France. C'est dans cet esprit que la diaspora guinéenne en France a sollicité le Grdr pour qu'il l'accompagne dans la mise en œuvre d'initiatives de développement de leurs territoires d'origine.

La mise en place du Programme pour la Gouvernance Concertée du Littoral (PGCL) a donné au Grdr l'opportunité de répondre à cette demande avec l'ouverture en 2019 d'une cellule en Guinée. Le choix de la préfecture de Boké, où est concentrée l'action du Grdr en Guinée, est lié à l'évolution thématique et géographique du Grdr. Ce choix est aujourd'hui conforté par la situation particulière de cette préfecture et par ces mutations récentes (montée en puissance de l'activité minière, enjeux de développement local, évolution du contexte sociopolitique local ...). La préfecture de Boké est une zone à fort potentiel pour le développement économique générant d'importantes mobilités humaines. Mais elle reste confrontée à d'énormes défis, comme l'emploi des jeunes, la gouvernance des ressources et l'accès aux services de base. L'action du Grdr peut contribuer à recréer du lien entre les territoires de départ et d'accueil pour faciliter l'émergence d'espace de dialogues, construire des connaissances sur ces territoires qui seront ensuite partagées avec la diaspora et les acteurs locaux.

Centré sur des thématiques telles que l'économie locale, la gestion des ressources naturelles, l'accès aux services de base, ce numéro apporte au lecteur des éléments pour mieux appréhender cette région, nouvelle pour le Grdr, puisque la cellule de Boké n'a été formalisée qu'au 1er janvier 2019. Elle est la dernière née des cellules de notre association.

Malheureusement, ce numéro 30 de l'envol des cigognes paraît dans un contexte de crise sanitaire, économique et politique qui dilue et affaiblit les capacités de réponses de l'Etat face aux besoins essentiels des territoires et au chômage des jeunes. Le Grdr en tant qu'acteur du développement territorial en Guinée encourage en effet la promotion d'une gestion concertée des ressources qui permettrait une répartition égale des ressources, de soutenir la croissance et de réduire les inégalités et vulnérabilités sociales et économiques entre habitants des territoires.

Bonne lecture !

LA VIE ASSOCIATIVE

Deux nouveaux administrateurs ont été élus à l'assemblée générale du 10 octobre 2020

KEFING SACKO

« Je suis responsable de plusieurs associations maliennes et autres, ancien président de la CADERKAF, avec plus de 35 années d'expérience ; le Grdr que j'ai connu à partir des années 80 m'a toujours impressionné sur sa qualité de gestion d'accompagnement dans ses différentes préoccupations de sensibilisation et de formation dans plusieurs domaines. Je serai disponible pour accompagner le Grdr dans les prises de décision et les activités diverses auprès de nos partenaires nationaux et internationaux dans l'intérêt de l'institution. »

ABDOULATIF KADER SOW

« Adhérent depuis presque trois ans et actuellement président du COS de Kaédi, je souhaite m'investir plus dans la vie de notre organisation, le Grdr. A cette occasion, j'ai postulé au CA pour trois raisons :

- La connaissance des textes (statuts et RI),
- L'expérience acquise au cours de mes années de stage au Grdr,
- L'amour que j'ai pour cette organisation »

De plus, trois adhérents ont émis le vœu de participer aux CA de la session 2020-2021 en qualité d' « observateur – personne ressource » sans pouvoir décisionnel dans l'éventualité d'une prochaine candidature au Conseil d'Administration en 2021.

Il s'agit de **Malick KHADRA**, militant de la diaspora guinéenne déjà impliqué dans l'ouverture de la cellule du Grdr à Boké et auteur de l'éditorial de ce numéro, **Jean-Marc PRADELLE** de l'AFD et **Khady NDIAYE** du COS de Kayes.

LA RÉGION DE BOKÉ EN GUINÉE, UN NOUVEAU TERRITOIRE POUR L'ACTION DU GRDR

Par Elisabeth Muller, secrétaire du Conseil d'Administration



Dans les rues de Tanéné en Guinée, où le Grdr concentre l'essentiel de ses activités de terrain

Depuis plusieurs décennies, le Grdr était sollicité par des associations de la diaspora afin de mettre en œuvre, sur les territoires du littoral ouest-africain, l'expérience qu'il avait acquise dans le bassin du fleuve Sénégal. Bien entendu, il s'agissait également de s'adapter aux contextes locaux, chose qui avait commencé à se faire dès 1986 avec la création de la cellule de Ziguinchor, puis en 2009 avec celle de Canchungo, en Guinée-Bissau.

Le Grdr a eu l'opportunité de donner un nouvel élan à son approche territoriale dans cette sous-région, grâce à la mise en place du Programme de gestion concertée des écosystèmes du littoral (PGCEL) qui a démarré en 2014. Dès le départ, des contacts étroits ont été établis avec la diaspora guinéenne et il était donc prévu d'explorer les possibilités d'ouvrir une cellule dans le Nord de la Guinée, zone homogène du point de vue géographique avec les territoires contigus. Mais la crise sanitaire du virus Ebola et la crise politique de 2017 n'ont pas permis de concrétiser immédiatement.

C'est en 2018 que le projet a enfin pu avancer. Le choix s'est finalement porté sur la préfecture de Boké, où se concentre pour le moment l'action du Grdr. Une cellule a été créée en 2019 dans la commune urbaine de Boké pour faciliter l'interaction avec les autorités locales et les services techniques préfectoraux qui y sont concentrés. Mais les activités de terrain se déroulent principalement à Tanéné, site qui a été ciblé à l'issue d'un processus d'analyse des contextes locaux.



Tanéné est en effet confrontée à des vulnérabilités sociales et économiques, alors que le processus de décentralisation est en gestation. Il était donc pertinent pour le Grdr d'accompagner tous ces processus locaux dans une approche de dialogue multi-acteurs pour faciliter le développement territorial.

La Guinée « château d'eau de l'Afrique »



La Guinée a une superficie de 246 000 km², soit environ la superficie du Royaume Uni. Elle possède une population de 12,5 millions d'habitants. Sa langue officielle est le français. Riche en ressources naturelles, elle est surnommée le «château d'eau de l'Afrique » du fait du « Fouta Djallon » qui répartit les eaux vers les divers bassins. En effet la plupart des grands fleuves y prennent leur source. C'est le cas des fleuves Sénégal, Niger et Gambie.

La Guinée est un pays à prédominance musulmane (85% de la population). L'espérance de vie à la naissance était de 59 ans en 2015, ce qui la place au 166ème rang des 183 pays recensés par l'ONU. Le PIB par habitant est de 885\$. Les principales ethnies sont les Peulhs (32%), les Malinkés (30%) et les Soussous (20%). La région était une source majeure d'or. Une pièce de monnaie anglaise a été nommée « Guinée» puisque l'or utilisé pour la fabriquer était extrait dans la région de la Guinée.

La Préfecture de Boké au Nord de la Guinée, une région riche en ressources naturelles et en bauxite

Considérée comme l'une des plus anciennes portes de pénétration coloniale en Guinée, la Préfecture de Boké a été explorée dès le XV^{ème} siècle par les Européens, notamment les Espagnols, Anglais, Français et Portugais.

La préfecture de Boké est une subdivision administrative de la Guinée. Elle dépend de la région de Boké et la ville de Boké en est le chef-lieu. Elle est limitée au Nord par la Guinée-Bissau, au Nord-Est par la Préfecture de Gaoual, à l'Est par celle de Télémélé, au Sud par celle de Boffa et à l'Ouest par l'océan Atlantique.

La préfecture de Boké a une population de 650 000 habitants répartie sur une superficie de 11 053 km². Ce territoire offre différentes conditions climatiques, des reliefs variés et une végétation diversifiée.



La richesse de ses ressources naturelles permet de participer au développement socio-économique de la région grâce à son climat et à la fertilité des sols. Ainsi, les activités économiques les plus répandues sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, la foresterie, la saliculture, l'artisanat ou encore le commerce. Ces activités occupent 80 % des populations de la zone mais elles sont insuffisantes pour satisfaire les besoins alimentaires, de prise en charge sanitaire, d'éducation et autres.

Ces difficultés résultent de la non-maîtrise des conditions de production, du faible équipement des producteurs, des difficultés d'accès aux semences de qualité, aux terres cultivables et aux crédits. L'agriculture est pratiquée notamment par les femmes et les jeunes qui représentent 60 à 80 % des producteurs agricoles.

Pourtant, la préfecture de Boké dispose de potentialités importantes dans le domaine des ressources naturelles à travers les sols, les cours d'eau, les forêts, les écosystèmes variés et l'importante biodiversité. L'espace côtier est caractérisé par la présence de plages sablonneuses, de vastes étendues de plaines avec une végétation dense de forêts de mangroves qui constituent des niches pour une gamme variée de poissons, crevettes, mollusques, etc. La côte est caractérisée par la présence, presque continue, de formations de mangrove entrecoupées par plusieurs estuaires et bras de mer.

Sur le plan économique, la zone côtière joue un rôle important dans le développement de la riziculture, la pêche, l'approvisionnement en bois, d'énergie et de services, etc.

Les ressources minières, notamment de bauxite, jusqu'à présent sous exploitées, font également de Boké un pôle d'attraction économique puisque le sous-sol contiendrait plusieurs milliards de tonnes de bauxite. L'engouement récent des sociétés minières attire des populations venues d'autres régions. Malheureusement, ces richesses ne bénéficient que partiellement à la population locale.



C'est dans ce contexte que la cellule de Boké s'est installée en 2019 et a démarré diverses activités.

Production de connaissances sur les territoires

La production de connaissances avec la réalisation d'un diagnostic territorial dans la Commune rurale de Tanéné, pour à la fois permettre la production d'une monographie territoriale et faciliter la mise en place d'une base de données statistiques et cartographiques sur l'économie locale, les mobilités et les peuplements et les infrastructures sanitaires dans la sous-préfecture de Tanéné.

Parallèlement, une étude de la migration est réalisée sur le double espace avec en France la production d'une base de données et d'une frise historique sur la diaspora guinéenne et à Boké la réalisation du profil migratoire de la Commune rurale de Tanéné.

Dans la commune urbaine de Boké, le Grdr soutient la réalisation d'une étude diagnostique du sous-secteur de la restauration de rue en vue d'améliorer la compréhension des dynamiques à l'œuvre et leurs déterminants.

Soutien financier au développement économique local durable avec :

- La mise en oeuvre d'un fonds souple en appui à 15 porteurs individuels de micro-projets économiques et 5 organisations de producteurs dans la commune rurale de Tanéné et 20 restaurateurs de rue dans la commune urbaine de Boké,
- La mise en place d'un dispositif d'accompagnement technique par un apport de compétences dans la gestion comptable, l'amélioration des pratiques de production (qualité de l'offre) et stratégie de commercialisation. Des outils tels que la mutualisation des connaissances (formation par les pairs), le parrainage (mise en situation d'apprentissage), des temps de regards croisés (auto-évaluation des processus) et le réseautage sont promus dans ce cadre.
- Le soutien à la valorisation des productions vivrières dans l'alimentation urbaine via la promotion et la communication sur les vertus nutritionnelles des produits locaux .
- Le soutien à 50 familles des quartiers pour un accès à un habitat décent et durable.

2020 : UNE ANNÉE SOUS HAUTE TENSION

Par Cécile de Rouville, adhérente au Grdr



Outre la crise sanitaire, l'année 2020 en Guinée a été marquée par une élection présidentielle qui a généré de fortes tensions et de nombreuses manifestations parfois violentes, faisant plusieurs victimes

L'année 2020 en Guinée a été marquée par une double crise politique et sanitaire qui a provoqué un ralentissement des activités économiques sur toute l'étendue du pays.

Une élection présidentielle controversée qui laisse un pays divisé

Le président Alpha Condé a prêté serment le 15 décembre dernier devant la Cour constitutionnelle pour un troisième mandat à la tête de la Guinée, après une victoire dès le premier tour à l'élection présidentielle du 18 octobre 2020.

Ancien opposant historique élu en 2010 et réélu en 2015, Alpha Condé, 82 ans, avait fait adopter en mars 2020, lors d'un référendum boycotté par l'opposition, une nouvelle Constitution lui permettant de se présenter pour un troisième mandat.

Cette modification de la constitution a engendré une série de manifestations durement réprimées et des violences qui auraient fait des dizaines de morts civils.

« Les résultats du scrutin, fortement contestés par les partis d'opposition, ont été diversement appréciés par la Communauté internationale après la publication par la CENI[1] des résultats qui donnent la victoire à Alpha Condé au premier tour », observe Papa Seck, coordinateur du Grdr à Boké. Ces résultats n'ont d'ailleurs pas fait l'unanimité au sein de la CENI. « Pendant que le vice-président s'inscrivait en faux avec ces résultats, deux commissaires rendaient leur tablier pour exprimer leur désaccord. Une situation qui, combinée avec le doute émis par l'UE sur la fiabilité des résultats, remet bien en cause la crédibilité des résultats », ajoute Papa Seck.

1. Commission électorale nationale indépendante

Pour faire taire la contestation post-électorale, les autorités auraient procédé à des centaines d'arrestations, « au moins quatre cent arrestations arbitraires ciblant des opposants et des membres de la société civile », selon un communiqué d'Amnesty International.

Une crise sanitaire limitée ...

C'est dans ce contexte de forte tension politique que la pandémie est apparue en Guinée. Le premier cas de coronavirus a été signalé le 12 mars à Conakry. Il s'agissait d'une ressortissante belge arrivée quelques jours auparavant. Puis la propagation s'est accrue et a atteint quelques villes de l'intérieur du pays, dont Boké, où le Grdr mène des activités. S'appuyant sur leurs expériences du virus Ebola - qui avait tué 2500 personnes dans le pays en 2014 - les autorités ont très rapidement mis en place des mesures de protection pour contenir la propagation de l'épidémie. Ce fut d'abord la fermeture des établissements d'enseignement, puis la fermeture des frontières aériennes, terrestres et maritimes. L'état d'urgence fut ensuite décrété avec un couvre-feu instauré de 21 h à 5 h du matin dans la capitale. Considéré comme l'épicentre de la pandémie, Conakry fut mis en isolement. Les déplacements de la capitale vers l'intérieur furent interdits.

L'ensemble de ces mesures prises très tôt ont sans doute contribué à limiter la progression de la maladie. Selon les chiffres fournis par l'ANSS, la Guinée est restée jusqu'ici peu touchée par la pandémie. Au 31 décembre on comptait 13 738 cas confirmés dont 13 153 guéris et 81 décès, avec une forte concentration dans les agglomérations urbaines, à Conakry principalement (source : Ministère de la Santé).

La Guinée n'a pour l'heure pas connu de deuxième vague. Fin décembre 2020, les cas recensés de COVID-19 étaient en baisse « avec une moyenne de 15 nouvelles contaminations quotidiennes », selon l'agence de presse Reuters. Les mesures anti-COVID ont été allégées mais le couvre-feu est resté maintenu à Conakry de minuit à 4h du matin.

...mais des conséquences sociales et économiques sévères

Si la Guinée a été jusqu'ici relativement épargnée, les mesures prises par les autorités pour lutter contre la pandémie, notamment la fermeture des frontières, la restriction des déplacements et la fermeture des marchés, ont eu un impact socio-économique sévère en raison de l'importance du secteur informel (petit commerce, transport urbain, artisanat, restauration). Les acteurs de l'économie populaire ont été particulièrement affectés par ces mesures. Plusieurs familles déjà vulnérables ont basculé dans la grande pauvreté en raison du ralentissement des activités économiques et la mise en chômage technique de plusieurs chefs de familles.

Les réponses aux défis socio-économiques de la COVID-19

Le Gouvernement guinéen a lancé dès avril 2020 un plan national volontariste et ambitieux de riposte à la crise sanitaire de la COVID-19, à hauteur de 370 millions de dollars, pour faire face aux urgences et impulser un relèvement progressif du pays. Dans ce plan, le gouvernement a pris des mesures d'atténuation exceptionnelles en engageant ses ressources publiques et en sollicitant une mobilisation forte de ses partenaires financiers internationaux.

Les mesures prioritaires d'urgence, d'un montant de 200 millions d'euros, ont ciblé surtout les ménages en situation de précarité (gratuité de l'électricité, de l'eau potable et des transports publics durant trois mois à compter du mois d'avril 2020). Elles ont eu également pour objectif d'atténuer les effets de la crise sur les entreprises (report de paiement des impôts et taxes pendant trois mois pour l'ensemble des PME).

Le gouvernement a également saisi ses principaux partenaires financiers de développement (FMI, Banque Mondiale, ONU-Habitat...), sollicitant des appuis à court, moyen et long terme. Des mobilisations de financement sont toujours en cours et des modalités pratiques et diverses de coopération sont engagées, y compris pour coordonner la riposte.



Des motocyclistes passent devant des fresques illustrant les mesures d'hygiène destinées à freiner la propagation de l'épidémie de Covid-19 à Conakry, en Guinée., le 4 mai 2020

UNE ÉCONOMIE MARQUÉE PAR LA PRÉPONDÉRANCE DES MINES ET DE L'AGRICULTURE

Par Bernadette Thomas - membre du Conseil d'Administration

Des pays d'Afrique de l'Ouest, la Guinée a la particularité d'être perçue comme celui qui présente le potentiel de développement le plus important et paradoxalement celui où sévit une grande pauvreté. Il fait face à des risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle importants.



Des ressources naturelles propices à une agriculture diversifiée...

Par sa géographie, le pays est doté de terres riches, de sols fertiles, d'eaux abondantes et d'un climat propice à l'agriculture. Il possède une zone littorale de 320 km riche en écosystèmes qui offrent des ressources halieutiques importantes et de vastes mangroves disponibles pour la culture du riz. L'essentiel de l'économie rurale et péri-urbaine repose sur les exploitations agricoles familiales. Les activités principales des habitants résultent de l'exploitation des richesses naturelles disponibles sur le territoire : agriculture, pêche traditionnelle, élevage. Dans les zones urbaines et péri-urbaines, les activités commerciales et l'artisanat sont dominantes. La diversité des paysages constitue un atout pour s'affranchir des aléas climatiques. Ainsi, différentes techniques de culture du riz coexistent : la rotation des cultures (la riziculture de coteaux en alternance avec la culture de l'arachide, du fonio ou du manioc), l'inondation des rizières par les pluies ou cours d'eau dans les plaines et bas-fonds et la riziculture de mangrove. Avec ses possibilités de développement de la production maraîchère, le pays devrait être en mesure de satisfaire les besoins alimentaires de la population en légumes frais et en produits sains.

...mais un potentiel agricole sous-exploité

A ce jour, la population peine à se nourrir correctement. En cause, la faible productivité des exploitations agricoles qui souffrent du manque de diversification des cultures et du besoin de modernisation des techniques. La difficulté à acheminer les produits vivriers vers les marchés de grande consommation constitue aussi un frein au développement. Alors que les produits agricoles représentent un fort potentiel pour l'exportation, seules 25 % des terres cultivables sont exploitées. La Guinée exporte une partie de sa production de manière informelle, grâce au commerce transfrontalier vers ses voisins : le Sénégal (café, fruits, fonio), le Mali (fruits, fonio), le Sierra Leone (arachides, pommes de terre, fruits), Libéria (idem +caoutchouc) et Côte d'Ivoire (cajou, cola). Ces exportations pourraient être amplifiées et permettre le développement de l'emploi rural grâce à de meilleures infrastructures et une organisation au niveau de la sous-région. Cela implique une modernisation des outils de production et de repenser les politiques agricoles à l'échelle de la sous-région pour faciliter les échanges commerciaux entre les pays frontaliers. A contrario, un danger serait d'assister au développement de l'agrobusiness.

Des mines qui attirent les investissements étrangers

La Guinée dispose d'un potentiel minier exceptionnel avec 2/3 des ressources mondiales de bauxite dans la région de Boké et une des plus grandes réserves mondiales de minerai de fer - d'une teneur

en fer exceptionnelle – sur le plateau de Simandou.

Le sous-sol contient également de l'or, des diamants et d'autres ressources non encore exploitées (cuivre, graphite, pétrole, etc.).

L'exploitation industrielle de la bauxite qui a commencé avec la colonisation s'est intensifiée à partir de 2010, quand le gouvernement a lancé les plans de développement donnant la priorité au secteur minier à côté de l'agriculture et de l'énergie. Suivant la Compagnie des Bauxites de Guinée (filiale de Rio Tinto et Alcan) implantée depuis 50 ans à Sangaredi, de grands projets y compris de transformation sur place ont émergé ces dernières années, comme la Guinea Alumina Corporation, filiale d'Emirates Global Aluminium, la Société Minière de Boké (un consortium sino-franco-singapourien d'extraction, production et transport de la bauxite), l'Alliance Minière Responsable (qui a récupéré le permis d'exploitation de Dian Dian Bauxite Investment SARL) ou Rusal dont l'usine d'aluminium de Dian Dian démarre en 2018 ou encore à Bofa, le chinois TBEA, une chaîne intégrée bauxite-aluminium.

Ces multinationales étrangères fournissent l'investissement, la technologie et les débouchés commerciaux. L'exploitation est réalisée par des sociétés de droit guinéen avec une participation minoritaire de l'Etat qui en tire des ressources financières conséquentes en croissance exponentielle.

D'autres industries extractives, comme l'or avec l'AngloGold Ashanti ou le fer avec Chinalco sur le plateau de Simandou, recèlent un potentiel attractif encore sous-exploité. L'Etat, qui compte sur l'exploitation minière comme levier de développement économique, vient de rattacher la SOGUIPAMI (Société Guinéenne du Patrimoine Minier) directement à la présidence en vue d'une meilleure gouvernance.



L'investissement étranger s'étend au domaine des infrastructures liées à l'exploitation minière. La SMB Winning, dont le groupe exploite la bauxite et le fer dans le pays, s'est vue attribuer la réalisation du nouveau chemin de fer trans-guinéen et la construction du terminal portuaire de Dapilon.

Au regard du processus de développement durable, l'efficacité de cette stratégie est loin d'être évidente. La législation minière prévoit bien trois mécanismes fiscaux pour financer le développement local via les collectivités mais celles-ci ne perçoivent directement que 4% des recettes et la part qui devrait leur être reversée par l'Etat via le FNDL(1) tarde.

Parallèlement, un fonds minier, correspondant à 15% des recettes minières est mis en place pour soutenir le développement économique local dans les territoires où sont localisées les activités minières.

A leur manière, les entreprises contribuent à valoriser le contenu local en proposant des emplois directs et indirects qu'elles génèrent (gardiennage, construction, aménagement et entretien des pistes, informatique, hôtellerie, restauration, ...). Elles soutiennent le développement économique et social des territoires et pallient ainsi les défaillances de l'Etat. Elles apportent partiellement des réponses à la demande sociale locale. Les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau et de

1. (Fonds National de Développement Local)

l'assainissement qui sont cruciaux pour le développement social restent jusque là peu investis par le secteur privé.

Une dépendance qui accentue la vulnérabilité économique et environnementale

Si l'insécurité alimentaire tient d'abord au manque de soutien financier et d'accompagnement de l'agriculture familiale, la voie de développement économique adoptée accentue cette faiblesse du système. Comme l'a montré la crise sanitaire du Covid 19, la baisse d'activités des secteurs d'exportation - les mines et l'agriculture - se répercute immédiatement sur les revenus monétaires de la population à travers la diminution des salaires et des moyens du gouvernement pour soutenir l'économie.

Le changement climatique fait peser des menaces à moyen terme sur la réduction de la pauvreté visée par les plans de relance. La vulnérabilité du système aux aléas climatiques est accentuée par la forte pression sur l'environnement qu'exercent les activités industrielles notamment extractives à travers les pollutions qu'engendrent l'exploitation et le transport.

Les enjeux environnementaux concernent à la fois la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité et les risques de catastrophes accrus par les perturbations climatiques et la dégradation de l'environnement liée aux pratiques.



LES IMPACTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DE L'EXPLOITATION MINIÈRE DANS LA PRÉFECTURE DE BOKÉ

Par Mathilde Chassot - Membre du Conseil d'Administration



Chef-lieu de la région dont elle porte le nom, Boké est une préfecture de la Guinée, située sur la côte maritime de la Guinée, sur les bords du Rio Nunez et à 270 Km de Conakry. Traversée par les routes de la bauxite, elle en subit aujourd'hui les conséquences.

Une expansion rapide de l'exploitation minière qui s'accompagne de remous sociaux

La population de Boké vit principalement de l'agriculture : plus de 80 % des gens travaillent « aux champs » et restent à l'écart des retombées économiques des installations minières. L'exploitation intensive des ressources minières contraste avec la situation de précarité dans laquelle se trouvent la plupart des familles. En effet, les habitants des territoires de la préfecture sont confrontés à l'insuffisance des services de base à l'échelle locale, en particulier l'accès à l'eau potable et à l'électricité. Les violentes manifestations de 2017 illustrent bien les tensions sociales actuelles. Les habitants en général, et les jeunes en particulier, manifestent régulièrement pour réclamer de meilleures conditions de vie (accès à l'eau potable et à l'électricité et accès à un emploi décent)

Les risques de la mono-industrie : des enjeux forts en termes d'employabilité

Les sociétés minières attirent des milliers de personnes à la recherche d'emplois directs ou indirects. La ville de Boké abrite la seule université publique spécialisée dans la formation aux métiers des mines (Géomines) or la majorité des jeunes issus du territoire ne sont pas qualifiés pour un emploi dans les sociétés minières. Celles-ci recrutent donc prioritairement des immigrés dont les profils répondent souvent mieux aux besoins des entreprises.

Cette situation est mal comprise par les populations locales qui perçoivent ces immigrés comme des concurrents sur le marché du travail. Ce contexte délétère génère des tensions et des frustrations qui expliquent sans doute le départ de plus en plus important de jeunes du territoire vers des pays de la sous-région ou vers l'Europe.

Les collectivités ne sont pas outillées pour apporter des réponses adéquates et durables à cette situation et semblent peu préparées à la gestion des flux migratoires dans les territoires.

Des ressources naturelles dégradées qui menacent la sécurité alimentaire

Les conséquences du développement des industries extractives ainsi que le niveau de pauvreté contraignent les populations à exercer une forte pression sur les ressources naturelles. Cette exploitation abusive des ressources pèse sur l'équilibre de la biodiversité et provoque des dérèglements environnementaux.

L'environnement est violemment agressé par des pratiques agricoles peu vertueuses et une intense activité de déboisement pour l'approvisionnement en bois d'œuvre et de chauffe et pour la production de charbon. Le couvert végétal est lui aussi fortement menacé. Il se rétrécit avec l'assèchement progressif des mares provoqué par l'activité minière. La mangrove non plus n'est pas épargnée. Elle subit l'extraction traditionnelle du sel pour le fumage du poisson. Les ressources halieutiques se réduisent sous les effets des pollutions des activités minières.

Les phénomènes de pollutions se multiplient avec l'utilisation abusive de produits chimiques, la production de fumées et de poussière rouge engendrée par l'activité quotidienne des camions de transport de la bauxite. Ces pollutions multiformes ont aussi des incidences sur la santé des populations locales. Les affections respiratoires se propagent de manière notoire dans la préfecture.

De plus, les moyens de subsistance de la population sont compromis du fait de la délocalisation de plusieurs villages, poussés à s'installer ailleurs pour permettre aux miniers de traiter de nouveaux gisements. Ces déplacements entraînent des pertes de terres de cultures, souvent mal compensés, qui obligent des familles entières à se reconverter dans des activités urbaines (services de transport, production de biens et de services...), au détriment d'une agriculture déjà fortement ébranlée par les effets des changements climatiques.

La production agricole locale ne permet plus de couvrir convenablement les besoins alimentaires d'une population urbaine en forte croissance. En milieu rural, on note une modification progressive des habitudes alimentaires avec une substitution progressive du riz local par du riz importé beaucoup plus compétitif. En milieu urbain également, l'augmentation des prix des produits vivriers locaux pousse les consommateurs à s'orienter de plus en plus vers les produits importés.

Selon un rapport de Human Right Watch, sur l'impact de l'exploitation de la bauxite sur les droits humains en Guinée, publié en 2018, la loi guinéenne en matière de droits fonciers coutumiers serait inadaptée. Ces situations ont amené le Grdr à faire de la gouvernance des ressources un axe prioritaire de son intervention en région de Boké. Il contribue à faciliter l'émergence d'un cadre de dialogue multi-acteurs pour une gestion concertée permettant d'améliorer la résilience économique des territoires.



ENTRETIEN

HAWA TOUNKARA

Restauratrice de rue à Boké

Hawa TOUNKARA, communément appelée Mme Bah, est restauratrice de rue. Mère de trois filles et d'un garçon, elle habite dans le quartier de Tomboya, en périphérie de la commune urbaine de Boké. Tous les jours, elle cuisine avec attention des petits plats qu'elle vend dans son petit local à Boké. Cette activité lui permet de faire vivre sa famille. Mais, parfois confrontée à une situation un peu précaire, elle a sollicité le Grdr pour qu'il lui vienne en appui et permette à son activité de générer des revenus plus stables.

Comment êtes-vous devenue restauratrice de rue ?

Mon histoire avec la restauration remonte à 2005. En classe de 8ème, j'avais perdu toute volonté de poursuivre mes études et nourrissais la secrète envie de travailler pour gagner de l'argent. J'ai commencé à travailler dans un petit commerce de produits alimentaires et au fur et à mesure, j'ai pris goût à l'activité. Les rapports avec les clients me plaisaient. J'ai commencé à me constituer des petits fonds propres qui m'ont servi à démarrer ma propre activité. J'ai commencé avec un petit local aménagé dans un coin de la maison familiale, qui me servait de cuisine. Aujourd'hui, je dispose d'un espace plus approprié. En réalité, je voulais investir dans une activité qui me permettrait de gagner dignement ma vie et de subvenir à mes besoins et à ceux de ma petite famille, surtout ceux liés à leur scolarité et à leur santé. La restauration m'a semblé une activité qui pouvait me permettre d'atteindre cet objectif et je n'ai pas hésité. Aujourd'hui malgré les difficultés inhérentes à toute activité commerciale, je m'en sors pas mal. Boké est une ville intéressante pour ce type d'activité car l'exploitation minière amène beaucoup de monde.

Qui sont vos clients ?

En plus de certains mineurs et personnels de l'administration locale qui viennent souvent, je reçois aussi des clients occasionnels, pour la plupart ce sont des gens qui passent par ici en allant à Gaoual ou Koundara. J'ai de bonnes relations avec mes clients. Parfois j'accepte qu'ils ne me paient qu'à la fin du mois. Je sers entre 60 et 100 plats par jour. Certains clients consomment directement dans le restaurant tandis que

d'autres passent commande pour être livrés. Mais c'est difficile à gérer parce que je suis seule. Des institutions comme le Grdr et l'hôpital régional de Boké me permettent aussi de vendre quand ils organisent des séminaires.

Que leur servez-vous ?

Vous savez, la cuisine guinéenne est très riche. Nous préparons en fonction des préférences de la clientèle. Généralement, notre menu de base porte pour les repas du jour sur les plats à base de riz local et de fonio avec un large choix de sauces (sauce rouge à la viande, au poisson, sauce arachide, sauce feuille de patate ou de manioc, sauce gombo...). Par contre, le soir, on s'oriente sur un menu plutôt « fast food » (hamburger, sandwich), de poisson braisé ou de poulet rôti accompagnés d'attiéké, de crudités ou de pâtes alimentaires.

Comment se déroule une journée de travail ?

Très tôt le matin, je vais au marché pour m'approvisionner en produits de base. Pendant ce temps, le nettoyage et la mise en place du restaurant sont assurés par une équipe de 3 personnes. Dès mon retour à 9h, nous commençons à préparer les repas du jour pour qu'ils soient prêts à midi au plus tard. Entre 13h et 15h, j'accueille, seule, les clients qui mangent sur place et je livre les commandes. Entre 15h et 16h je fais le bilan de la matinée pendant que les employés nettoient les ustensiles et les assiettes et préparent les ingrédients des repas du soir. A 17h, on commence la préparation des repas du soir qui seront servis entre 19h et minuit. Avant de rejoindre ma famille, je fais à nouveau le point sur les ventes et je planifie les achats du lendemain. Je travaille du lundi au samedi.



Comment organisez-vous votre travail ?

J'emploie 3 personnes qui ne sont pas impliquées dans la vente, mais seulement dans la préparation et le nettoyage du matériel et des locaux. Une personne assure la cuisson du riz, une autre fait bouillir les haricots et les pâtes alimentaires et la dernière prépare l'attiéké, le poisson braisé et le poulet rôti. Je m'occupe personnellement de la préparation des sauces pour en assurer la qualité et satisfaire mes clients. Je m'occupe aussi du service aux clients et de l'encaissement. Je suis de temps à autre secondée par ma fille dans ces tâches si elle n'est pas à l'école. Ce sont aussi des moments d'apprentissage pour elle.

Comment faites-vous pour vous approvisionner ?

Je m'approvisionne chaque jour auprès de différents fournisseurs avec qui j'ai tissé des relations de confiance. Ce serait intéressant d'acheter en grandes quantités certains produits de base (riz, fonio) pour constituer un stock et être à l'abri, mais je n'en ai pas les moyens. J'achète donc au rythme des gains de chaque jour. Pour le riz, il m'arrive d'acheter un sac de 50 kg. Par contre, pour les autres produits tels que les condiments, le poisson... j'achète souvent la quantité qui correspond à la consommation du jour. Il m'arrive aussi de solliciter auprès de ces fournisseurs des achats à crédit que je rembourse le lendemain.

Quelles difficultés rencontrez-vous dans votre activité ?

La plus grande difficulté dans cette activité est clairement la mévente. Certains jours, pour une raison ou une autre, tous les clients ne viennent pas et il est difficile voire impossible de conserver les aliments, vu que nous n'avons pas d'électricité dans la journée pour faire fonctionner nos réfrigérateurs. Cela fait des pertes énormes. Quand je n'arrive pas à vendre, je suis confrontée le lendemain à des problèmes de trésorerie pour les achats. Certains fournisseurs n'acceptent pas de différer les remboursements. Je fonctionne avec mes propres ressources car je n'ai pas la possibilité d'accéder au crédit bancaire. Ceux qui disposent des garanties nécessaires le peuvent grâce aux institutions de microcrédit mais ce n'est pas à ma portée.

En quoi l'appui du Grdr peut-il vous être utile ?

Dans la restauration, nous faisons régulièrement face à des difficultés en matière de trésorerie. Nous ne bénéficions d'aucun soutien. Or, nous avons surtout besoin de soutien financier pour pouvoir nous approvisionner régulièrement et correctement. Dans mon cas, cela me permettrait de faire des achats en gros de certaines denrées non périssables et ainsi d'être autonome sur une période. En plus, nous avons besoin de renforcer nos compétences en matière de gestion financière et de la qualité et de l'hygiène des produits. J'espère que le Grdr pourra m'aider pour cela mais je compte aussi sur son accompagnement pour nous aider à nous structurer collectivement, avec d'autres restauratrices de rue, pour qu'on puisse surmonter ensemble nos difficultés. Personnellement, j'espère bénéficier d'une aide pour aménager mon local afin de le rendre plus accueillant pour les clients. Ce restaurant est ma seule source de revenus et je compte m'y investir pour le rendre performant.



ENTRETIEN

THIERNO CAMARA

Actif et Solidaire sur les deux espaces

« L'Envol des Cigognes » donne la parole à un membre éminent de la diaspora guinéenne en France. Thierno Camara est franco-guinéen, citoyen français et citoyen guinéen à la fois. Il vit en France depuis 1995 où il est venu pour terminer ses études. Il y travaille depuis 20 ans comme consultant informatique, après des études de mathématique et d'informatique. Il est marié, père de trois enfants.

Bonjour Thierno Camara. Quelles sont les étapes de ton engagement associatif ?

Je me suis engagé dans l'associatif depuis mes années d'étudiant, en combinant le travail sur le vivre ensemble en France et sur le développement dans les pays d'origine, pour moi, la Guinée. J'ai été président de l'Association des Jeunes Guinéens de France (1), puis de la Coordination des Associations de Guinéens de France (2), qui regroupe une centaine d'associations. Elle est structurée en collèges selon les 4 grandes régions naturelles de Guinée.

Peux-tu nous parler de la diaspora guinéenne ?

Elle est particulièrement importante en France mais elle est aussi présente dans presque tous les pays d'Europe. En France, elle est la plus ancienne, et surtout, elle a été formée historiquement par des personnes qui ont quitté le pays pour des raisons politiques et par des étudiants venus en France pour poursuivre leurs études. Ailleurs en Europe, c'est une diaspora plus jeune, moins diplômée, qui a émigré depuis quelques années seulement.

1. <https://aigf.org/>

2. <https://www.cagf.fr>

En France, la diaspora est très structurée autour de la localité d'origine, par activité (il y a quelques associations culturelles). Il y a aussi des associations de femmes, de jeunes, d'étudiants.

Comment faites-vous pour soutenir les associations de base, ici et là-bas ?

Ces dernières années, on a fait un gros effort pour consolider la structure fédérative (CAGF) afin de mieux soutenir les activités des associations de base. L'ambassade de Guinée à Paris soutient cet effort. Il faut souligner que l'Ambassadeur, en place depuis 2011, a amélioré l'image de l'ambassade (accueil, démarches administratives etc...). Il a amélioré les liens avec la diaspora structurée (CAGF, AJGF) et soutient notre engagement auprès du FORIM[1]. Cet appui n'implique pas un alignement politique, les sujets de divergence existent, mais c'est une preuve de respect et de liberté réciproque.

La CAGF a lancé un double mouvement : « 1 association, 1 projet » qui concerne les actions en Guinée et « 1 association, 1 action locale » qui concerne les actions en France, où nous encourageons les liens des associations de base avec les municipalités et autres acteurs locaux. La CAGF encourage en outre la formation de plateformes locales des associations guinéennes de base en province, comme le fait le FORIM.

Au pays, les associations se concentrent sur les projets d'adduction d'eau mais aussi l'électrification rurale, l'éducation et la santé.

Comment avez-vous agi avec l'irruption de la pandémie ?

En Guinée, nous avons eu l'expérience d'Ebola qui a touché surtout le monde rural. Quand la Covid est survenue, nous avons appris de la précédente épidémie. Même si elle a frappé surtout la capitale, Conakry.

En France, des associations autour de la CAGF ont mis en place rapidement un «Collectif de solidarité des Guinéens de France» qui s'est d'abord mobilisé en solidarité avec les personnes en difficulté : étudiants isolés, femmes seules, sans papiers. Près de 200 personnes ont ainsi été soutenues. Les corps de personnes défuntes ont été rapatriés en Guinée.

En Guinée, des actions de sensibilisation ont été mises en place, grâce à la collaboration entre partenaires locaux et organisations de la diaspora. Celles-ci ont collecté des fonds grâce auxquels 3 Centres de santé, un Orphelinat, et plus de 1000 familles ont pu être soutenus. Beaucoup de partenaires, comme le FORIM, ont soutenu cette initiative.

Justement, puisque tu évoques le FORIM dont tu as été président, peux-tu nous dire comment vous articulez votre travail de diaspora avec cette plateforme ?

La diaspora guinéenne en France, à travers la CAGF a depuis le début participé au développement du FORIM dont elle est membre fondateur, notamment en nous investissant dans la gouvernance de cette plateforme.

En tant que membre et opérateur d'appui, la CAGF bénéficie ainsi de l'accompagnement accordé à ses membres par le FORIM pour renforcer leurs capacités. Ainsi, de nombreux projets de la diaspora guinéenne ont été soutenus. 34 projets auxquels il faut ajouter une vingtaine d'autres, parfois de plus grande envergure, financés directement grâce au renforcement des capacités des associations via les actions du FORIM. A travers la Rencontre Internationale Sud (RIS) en Guinée et les visites terrains, toutes organisées et cofinancées par le FORIM, la CAGF a gagné en visibilité et crédibilité vis-à-vis de ses partenaires guinéens (Etat, institutions locales, société civile, ...).

Quelles sont les dynamiques de la diaspora guinéenne depuis quelques années ?

On constate une accélération des arrivées de migrants guinéens depuis une dizaine d'années. Les jeunes quittent le pays, majoritairement pour des raisons économiques. Mais cela s'explique aussi par des politiques défailtantes menées dans le pays. De fait, l'Etat et les services publics sont absents dans la majorité des zones rurales. Les jeunes actifs quittent les villages pour tenter leur chance en ville ou à l'émigration, vers les pays voisins (Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau), et vers l'Europe.

En l'absence de l'Etat, la société s'est organisée en de multiples associations qui sont acceptées par l'Etat, mais sans soutien financier.

Cela nous amène à évoquer la situation en Guinée. Que peux-tu en dire ?

La Guinée est en difficulté depuis son indépendance en 1958. Les institutions politiques ne fonctionnent pas comme la loi le prévoit, mais selon des consensus établis de fait par l'ensemble des acteurs politiques. Les règles formelles existent mais ne sont souvent pas respectées. On institue alors des dialogues et des arrangements pour faire avancer

les choses. On peut citer les accords politiques de 2016 pour la nomination des chefs de quartier et de district en lieu et place de leur élection, la désignation de maires par arrangement politique en violation des résultats des élections, ou le prolongement par décret du mandat des députés...

Cet écart entre la loi formelle et les accords informels par consensus provoque une grande incompréhension dans la population. Celle-ci fait peu confiance aux politiciens et comme les gens ne comprennent pas le sens des opérations politiques, le réflexe est de voter sur une base ethnique. Du coup, les personnes compétentes et intègres sont peu incitées à rester dans la politique ou le pays.

Que vois-tu comme piste pour sortir le pays de la crise ?

Il est primordial de reconstruire un contrat de confiance entre les acteurs, entre la société et le personnel politique. Pour cela, je pense qu'il est nécessaire de réunir des assises larges pour élaborer des formes de gouvernance qui soient en phase avec les aspirations profondes de la population. Même si on peut s'inspirer de solutions qui existent ailleurs, il faut arrêter d'adopter des modèles extérieurs, souvent imposés, qui ne marchent pas. Et je pense que ceci est valable pour l'ensemble des sociétés du continent africain.

UNE ÉQUIPE EN CONSTRUCTION

L'équipe de la cellule du Grdr à Boké est composée de 7 salariés dont 6 guinéens et un expatrié sénégalais. La cellule a parfois également recours à des collaborations avec des volontaires de solidarité internationale pour assurer les fonctions opérationnelles de suivi ou d'appui technique. Des partenariats avec des organisations locales permettent de développer un réseau de proximité avec les habitants des territoires.



Sur la photo :

Première ligne de gauche à droite :

- Papa SECK : Coordinateur, Conception et orientation stratégique
- Ibrahima BARRY : Animateur, suivi mise en œuvre opérationnelle
- Alpha BALDE : Référent Développement local, Coordination de la mise en œuvre opérationnelle
- Siba Tokpa GBELE : Comptable, gestion financière et logistique

Deuxième ligne de gauche à droite :

- Thierno Aliou Porédaka DIALLO : Animateur, suivi mise en œuvre opérationnelle
- Adama SYLLA : Femme de ménage, entretien bureau
- Alassane DIALLO : Chauffeur, conduite et entretien véhicule service

Les migrations, une
ressource durable pour
des territoires solidaires

